

Les Infos de Base

Mercredi 6 novembre 2013
volume 16, numéro 45
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 45 du 6 novembre 2013. Les modifications apportées par L.Q. 2013, c. 21, 22, 24 et entrées en vigueur au 6 novembre 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 6 novembre 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 45 du 6 novembre 2013, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 44 du 2 novembre 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 21 novembre 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 44 du 30 octobre 2013, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 43 du 26 octobre 2013.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2013.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 17 septembre 2013 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, n° 23 du 6 novembre 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 6 novembre 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 23 du 6 novembre 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 6 novembre 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2013.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 24 octobre 2013.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 24 octobre 2013 et contient maintenant 9 344 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 1^{er} septembre 2013.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour au 1^{er} septembre 2013.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 1^{er} septembre 2013.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, RLRQ, c. **A-4.1**, aa. 2, 3, 15-16.1.

Loi modifiant la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, L.Q. 2013, c. 24, aa. 1-3.

Loi électorale, RLRQ, c. **E-3.3**, aa. 135.1, 180, 262, 301.23-301.28, 551, 553.

Loi modifiant la Loi électorale concernant le vote des étudiants dans les locaux des centres de formation professionnelle et des établissements d'enseignement postsecondaire, L.Q. 2013, c. 5, aa. 1, 2, 5 (partie), 9, 11, 12.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

© 2013, Gaudet Éditeur Ltée

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

3 Mise à jour des infobases via l'Internet

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, RLRQ, c. **C-26**, r. 2, a. 2.06.

Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, D. 1071-2013 du 23-10-13, (2013) 145 G.O. 2, 4875, aa. 1, 2.

Code de déontologie des membres de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, RLRQ, c. C-26, r. 68, remplacé.

Règlement modifiant le Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par des personnes autres que des psychoéducateurs, D. 1073-2013 du 23-10-13, (2013) 145 G.O. 2, 4877, a. 78.

Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par des personnes autres que des psychoéducateurs, RLRQ, c. C-26, r. 207.01, aa. 1, 2, 2.1, 3.

Règlement modifiant le Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par des personnes autres que des psychoéducateurs, D. 1073-2013 du 23-10-13, (2013) 145 G.O. 2, 4877, nouveau.

Code de déontologie des psychoéducateurs et psychoéducatrices, RLRQ, c. C-26, D. 1072-2013 du 23-10-13, (2013) 145 G.O. 2, 4876, nouveau.

Règlement concernant les régimes de retraite à prestations cibles de certaines entreprises du secteur des pâtes et papiers, RLRQ, c. **R-15.1**, D. 1052-2013 du 23-10-13, (2013) 145 G.O. 2, 4868, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur l'accès à l'information, L.R.C. 1985, ch. **A-1**, ann. I.

Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance, L.C. 2012, ch. 31, a. 261.

Loi sur l'indemnisation des marins marchands, L.R.C. 1985, ch. **M-6**, aa. 2-4, 6, 9, 10, 11 (F), 12, 14-21, 23-32, 37, 41, 43-46, 48-51.

Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance, L.C. 2012, ch. 31, aa. 233-256.

Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C. 1985, ch. **P-21**, annexe.

Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance, L.C. 2012, ch. 31, a. 262.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), L.C. **1999**, ch. **33**, ann. 1.

Décret d'inscription de substances toxiques à l'annexe 1 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), DORS/2013-188 du 25-10-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2411, a. 1.

Loi sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements, L.C. **2008**, ch. **8**.

Entrée en vigueur de la loi.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur l'accès à l'information, L.R.C. 1985, ch. **A-1**.

Décret sur la désignation des responsables d'institutions fédérales (Loi sur l'accès à l'information), TR/83-113, annexe.

Décret modifiant le Décret sur la désignation des responsables d'institutions fédérales (Loi sur l'accès à l'information), TR/2013-118 du 06-11-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2448, a. 1.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

Ordonnance sur les redevances à payer pour la recherche, le développement des marchés et la promotion des bovins de boucherie, DORS/2010-158, aa. 2, 3.

Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la recherche, le développement des marchés et la promotion des bovins de boucherie, DORS/2013-192 du

28-10-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2442, aa. 1, 2.

Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C. 1985, ch. **P-21**.

Décret sur la désignation des responsables d'institutions fédérales (Loi sur la protection des renseignements personnels), TR/83-114, annexe.

Décret modifiant le Décret sur la désignation des responsables d'institutions fédérales (Loi sur la protection des renseignements personnels), TR/2013-119 du 06-11-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2449, a. 1.

Loi sur l'assurance-emploi, L.C. **1996**, ch. **23**.

Règlement sur l'assurance-emploi, DORS/96-332, a. 24.1.

Règlement correctif visant le Règlement sur l'assurance-emploi, DORS/2013-189 du 25-10-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2421, a. 1.

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, L.C. **1998**, ch. **36**.

Décret chargeant le ministre de l'Industrie de l'application de la Loi, notamment en ce qui a trait aux petites entreprises au Québec, le ministre chargé de l'application de la Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique en ce qui a trait aux petites entreprises dans les quatre provinces de l'Atlantique et le ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien en ce qui a trait aux petites entreprises dans les quatre provinces de l'Ouest canadien, TR/99-32, abrogé.

Décret abrogeant le décret C.P. 1999-472 et chargeant le ministre de l'Industrie de l'application de la loi, TR/2013-114 du 06-11-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2444.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), L.C. **1999**, ch. **33**.

Règlement sur les carburants renouvelables, DORS/2010-189, aa. 1, 6, 8, 11, 19, 27 (A), 28, 30-33, 37, 39, ann. 3.

Règlement modifiant le Règlement sur les carburants renouvelables (2013), DORS/2013-187 du 25-10-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2369, aa. 1-14.

Loi canadienne sur l'évaluation
environnementale (2012), L.C. 2012, ch.
19, art. 52.

*Règlement désignant les activités
concrètes*, DORS/2012-147, aa. 1, 4,
annexe.

*Règlement modifiant le Règlement désignant
les activités concrètes*, DORS/2013-186 du
24-10-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 2347, aa. 1-
3.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Mise à jour des infobases via l'Internet

Nous lançons officiellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD). Nous utilisons un outil de nimbo-informatique nommé **Wuala de LaCie** (<http://www.wuala.com/>) pour livrer chez vous les infobases.

Cet outil permet :

- Un environnement **sécuritaire** (les serveurs sont situés en Suisse)
- Une mise à jour **instantanée** (vous obtenez les mises à jour des infobases dans l'heure où elles sont versées)
- Une mise à jour **automatisée** (aucune intervention humaine n'est requise)
- L'accès à nos nouveaux produits trop volumineux pour le DVD (Gazette du Canada depuis 1841)
- Une synchronisation unidirectionnelle (le partage se fait en sens unique : vous recevez les mises à jour des infobases du serveur Wuala, mais rien de ce qui est dans votre répertoire de synchronisation n'est partagé avec l'extérieur)

La tarification de lancement de la

mise à jour WUALA est de 250\$ par année. Si vous choisissez de ne plus recevoir le DVD par la poste (72\$ par an), votre coût net ne sera que de 178\$ de plus par an.

La mise à jour WUALA ne remplace pas celle par DVD. Cette dernière demeure pour tous ceux qui désirent la conserver.

Pour vous y abonner ou pour nous poser vos questions concernant ce produit, contactez-nous par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse wuala@gaudet.qc.ca.

Comme tous nos produits, la mise à jour WUALA est disponible en essai gratuit de 30 jours.